



Institut d'Informations
et de Conjonctures
Professionnelles

Décembre 2017



Val'hor

Les professionnels du végétal

CHIFFRES CLES Jardineries et Graineteries

Données 2016



METHODOLOGIE

- Enquête réalisée de mars à mai 2017 auprès de 369 entreprises
- Questionnaire envoyé par voie postale
- Les jardineriers disposent d'une surface commerciale supérieure à 1.000 m² et les grainetiers, ont une surface commerciale est inférieure à 1.000 m².
- Sont exclus de l'étude les Libres Services Agricoles (LISA), à l'exception des franchisés possédant leur point de vente, ainsi que les animaleries et les distributeurs de matériel (spécialistes motoculture).

Partie 1 : Position économique de la branche

Exercice 2016

CHAPITRE I – DENOMBREMENT ET SURFACE COMMERCIALE

En 2016, la profession des jardineries et des graineteries dénombre 1 670 points de vente (- 0,5 % à un an d'intervalle).

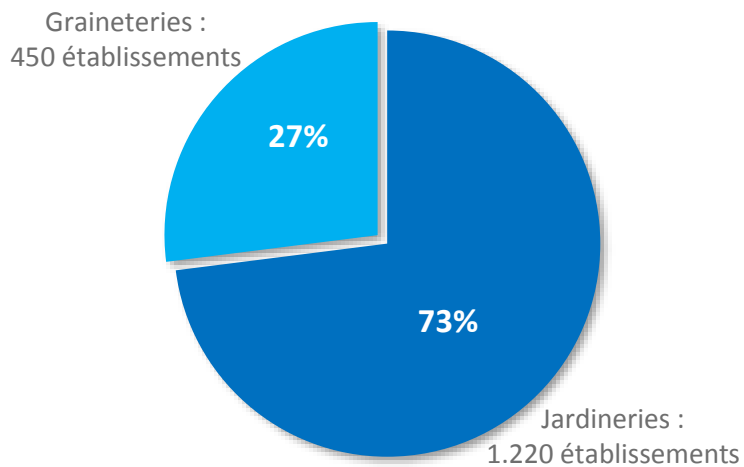
A un an d'intervalle, le nombre de jardineries et de graineteries est globalement stable.

1 670

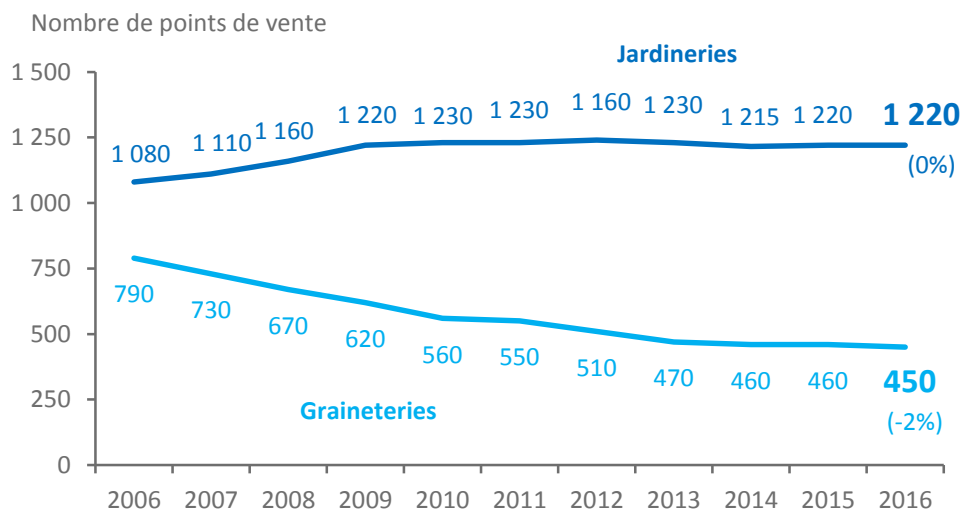
Nombre de points de vente de la profession en 2016



Répartition des points de vente selon la nature des magasins



Evolution du nombre de points de vente 2006-2016

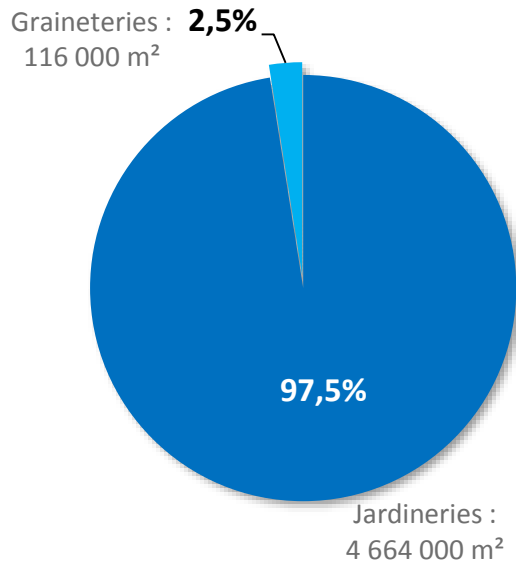


CHAPITRE I – DENOMBREMENT ET SURFACE COMMERCIALE

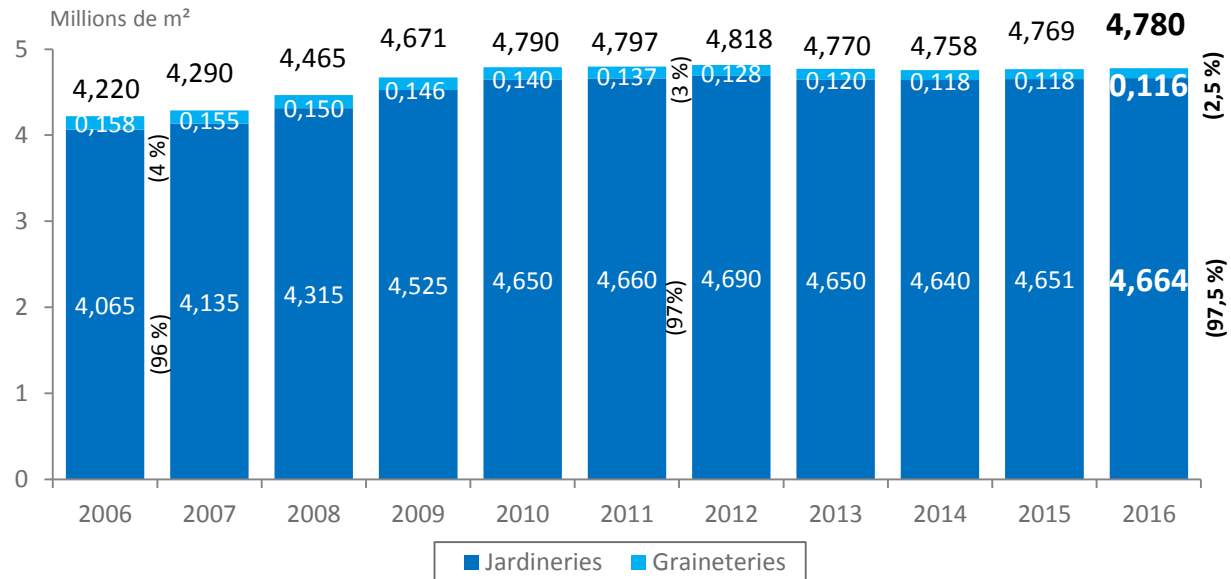
4 780 000 m²

Surface commerciale
(hors parking) en 2016

Répartition de la surface commerciale
(hors parking) selon l'activité



Evolution de la répartition de la surface commerciale (hors parking) 2006-2016



Evolution de la surface commerciale
(hors parking)

	Jardineries	Graineteries	Ensemble
Evolution 2015-2016	+ 0,5 %	- 2 %	< + 0,5 %
Evolution 2006-2016	+ 15 %	- 27 %	+ 13 %

A un an d'intervalle, la surface commerciale (hors parking) est de nouveau en très légère hausse en 2016 (<+ 0,5 %).

CHAPITRE II – CHIFFRE D’AFFAIRES DE LA PROFESSION

A l’image du nombre de points de vente, le chiffre d’affaires de la profession des jardineries et des graineteries est également quasiment stable en 2016 (- 0,5 %).

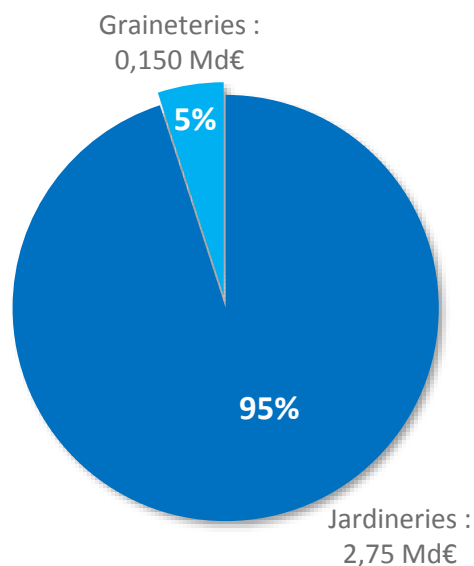
Alors que les jardineries ne représentent que 73 % des points de vente de la profession, le chiffre d’affaires des jardineries concentre 95 % du chiffre d’affaires de la profession en 2016.

2,90 milliards d’euros H.T.

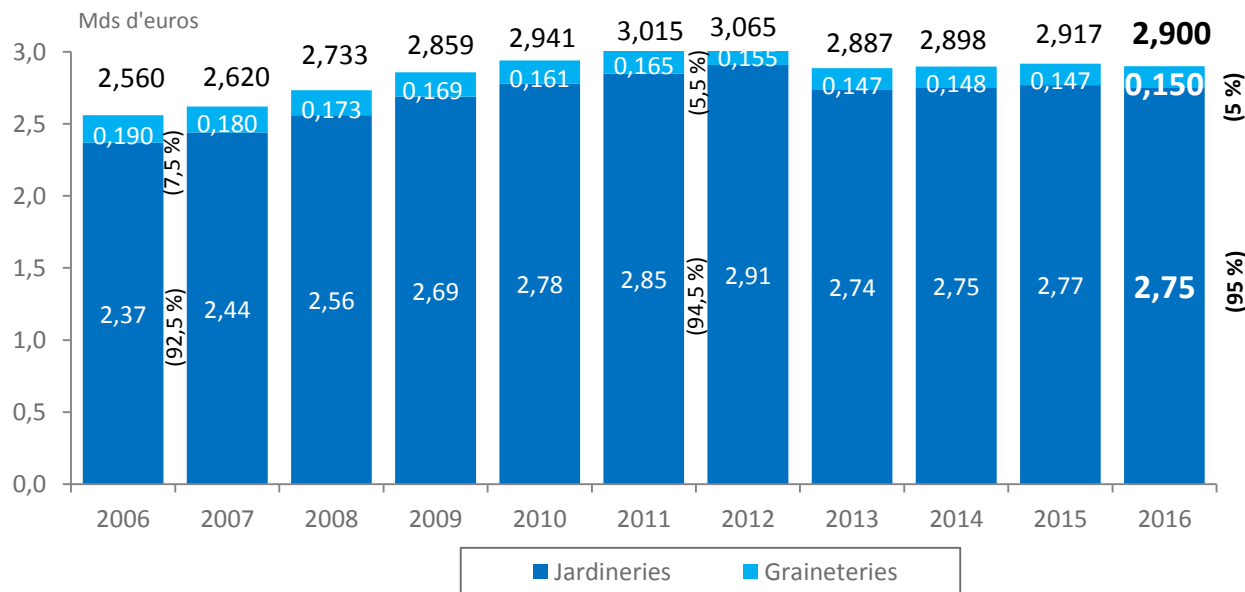
- 0,5 %
2016/2015

Chiffre d’affaires de la profession en 2016

Répartition du chiffre d’affaires H.T. selon l’activité



Evolution du chiffre d’affaires 2006-2016



CHAPITRE II – CHIFFRE D’AFFAIRES DE LA PROFESSION

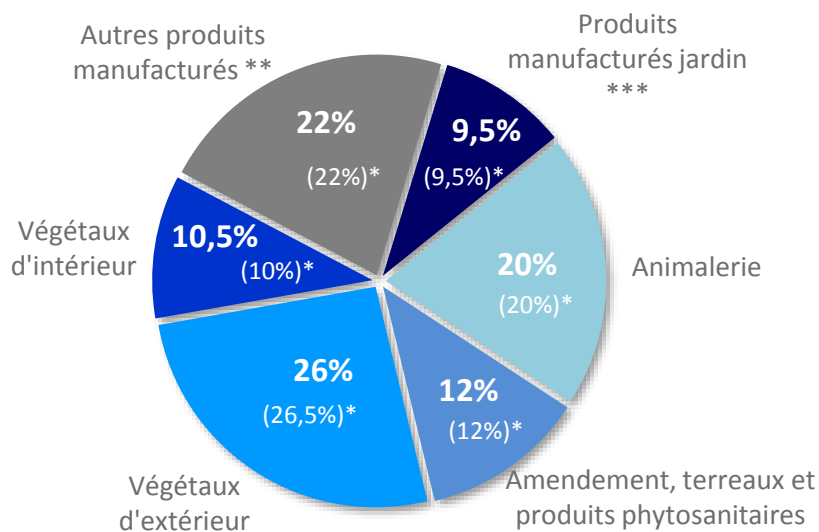
Malgré une légère baisse (- 0,5 point à un an d’intervalle), la première famille de produits demeure « les végétaux d’extérieur » avec 26 % du chiffre d’affaires de la profession en 2016.

En 2016, les végétaux d’intérieur renforcent leur poids dans l’activité des jardineries (10,5 % contre 10 % en 2015).

2,90 milliards d’euros H.T.

Chiffre d’affaires
de la profession en 2016

Répartition du chiffre d’affaires
selon les familles de produits



* Figurent entre parenthèses les données 2015

** Loisirs créatifs, décoration maison, jeux de plein air piscines, mobilier de jardin, alimentation, vêtements, librairie, ...

*** Outillage, matériel à moteur,...



Partie 2 : Emploi et conditions de travail

Exercice 2016

CHAPITRE I – LES EFFECTIFS SALARIES

1. Les effectifs salariés au 31 décembre 2016

20 150 personnes

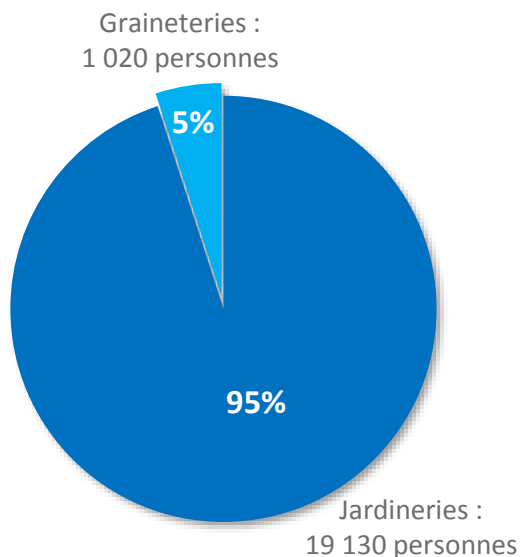
Effectifs salariés en 2016



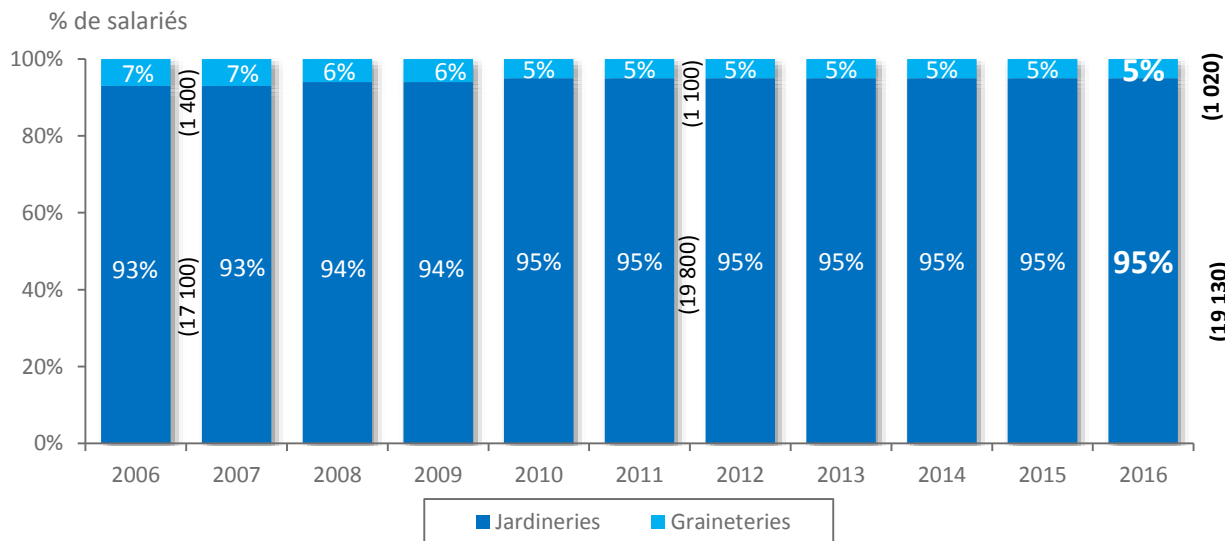
Suite à une hausse de 1 % en 2015, les effectifs salariés affichent une légère baisse de 0,5 % en 2016.

Ainsi, la profession compte 20 150 salariés au 31 décembre 2016, soit 19 130 salariés dans les jardineries (95 %) et 1 020 dans les graineteries (5 %).

Répartition des salariés selon l'activité



Evolution de la répartition des effectifs salariés 2006-2016



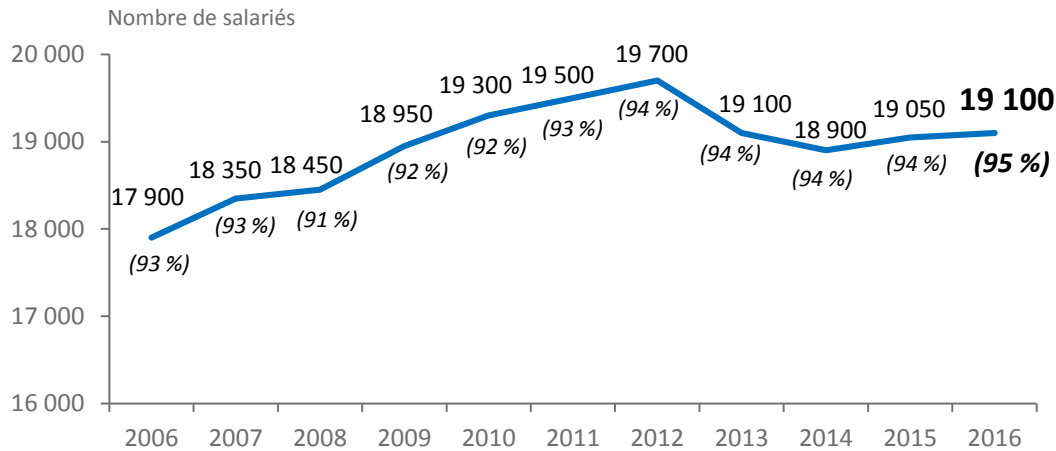
Evolution des effectifs salariés 2015-2016

	Jardineries	Graineteries	Ensemble
Evolution 2015-2016	- 0,5 %	+ 1 %	- 0,5 %

CHAPITRE III – LES CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Salariés en équivalents temps plein et effectifs intérimaires

Salariés en équivalents temps plein 2006-2016



Effectifs intérimaires en équivalents temps plein

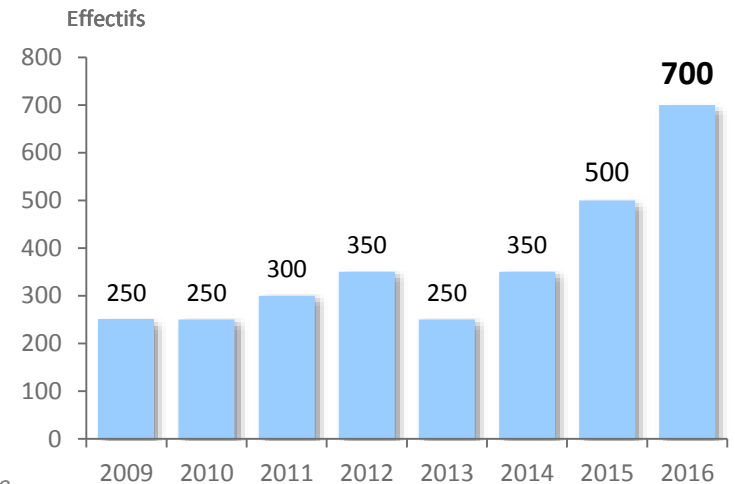


Figure entre parenthèses le ratio équivalents temps plein/nombre de salariés présents au 31 décembre

En 2016, la profession compte 19 100 salariés en équivalents temps plein, soit 50 E.T.P de plus qu'en 2015.

La part des effectifs intérimaires dans l'effectif global reste faible (3,5 %) mais progresse de 40 % en 2016 à un an d'intervalle.

Part des effectifs intérimaires en 2016

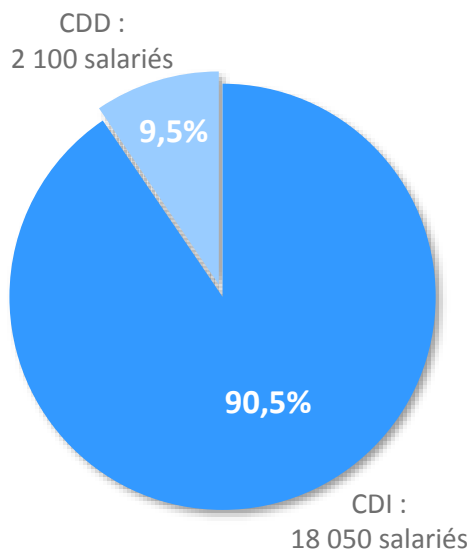
	Jardineries	Graineries	Ensemble
% des effectifs salariés	3 %	10 %	3,5 %

CHAPITRE I – LES EFFECTIFS SALARIES

2. Structure des effectifs salariés

2.2. Selon la nature des contrats de travail

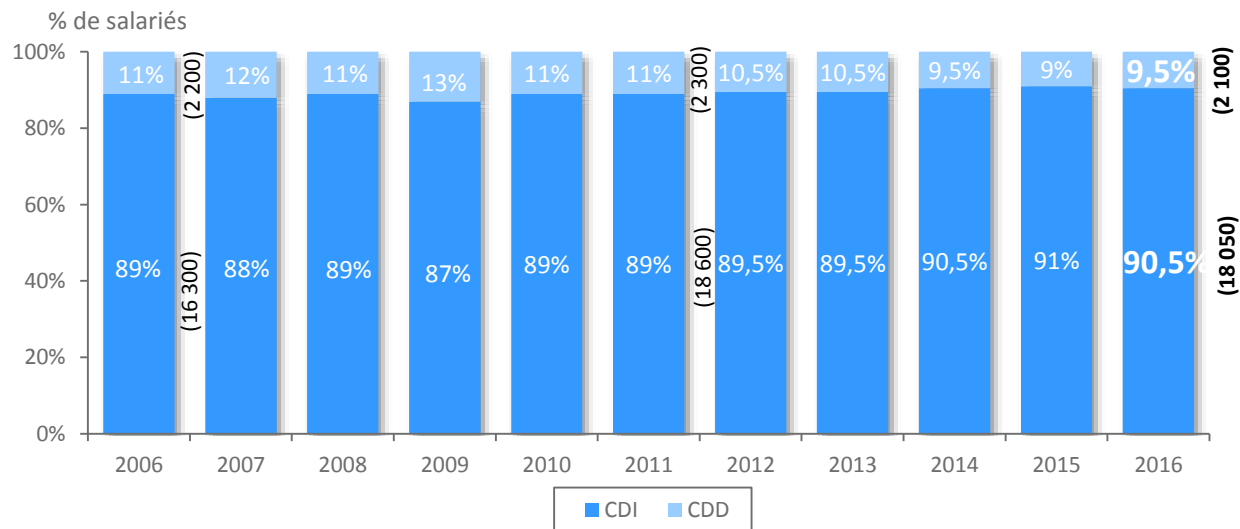
Répartition des 20 150 salariés selon la nature des contrats de travail en 2016



En 2016, la part de salariés en CDI baisse de 0,5 point par rapport à 2015. Sur une plus longue période (2006-2016), le nombre de CDD présents en fin d'année se réduit (- 1,5 point).

Les jardineries ont davantage recours aux CDD (10 %) que les graineteries (4,5 %).

Evolution de la répartition des salariés selon la nature des contrats de travail 2006-2016



Détail selon l'activité

	Jardineries	Graineteries	Ensemble
CDI	90 %	95,5 %	90,5 %
CDD	10 %	4,5 %	9,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Détail selon le sexe

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	92 %	89,5 %	90,5 %
CDD	8 %	10,5 %	9,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

CHAPITRE I – LES EFFECTIFS SALARIES

2. Structure des effectifs salariés

2.3. Selon l'âge

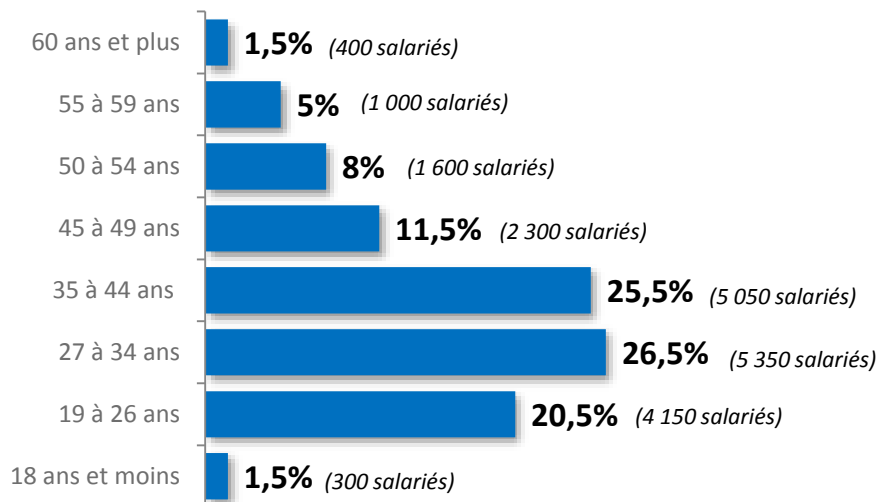
En 2016, l'âge moyen des salariés de la profession est toujours de 36,5 ans.

Près d'un salarié sur deux (9800 salariés soit 48,5 %) est âgé de moins de 35 ans.

36,5 ans

Age moyen

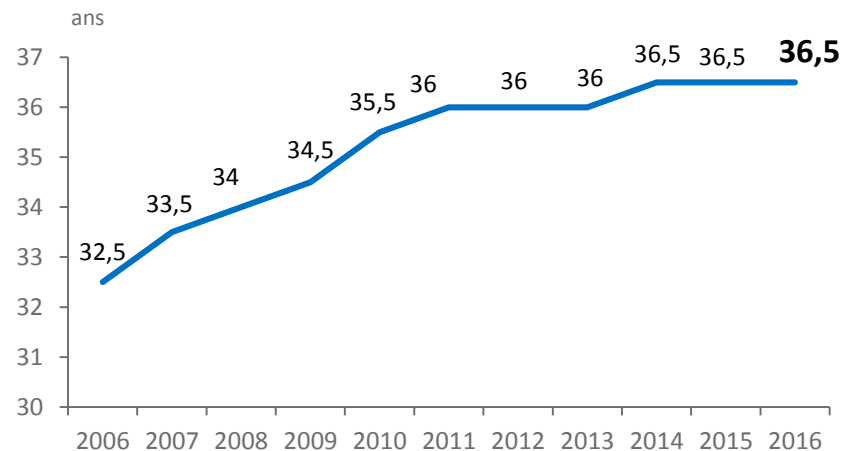
Répartition des 20 150 salariés selon l'âge en 2016



4,5 %

Part des salariés âgés de 57 ans et plus en 2016

Evolution de l'âge moyen des salariés 2006-2016



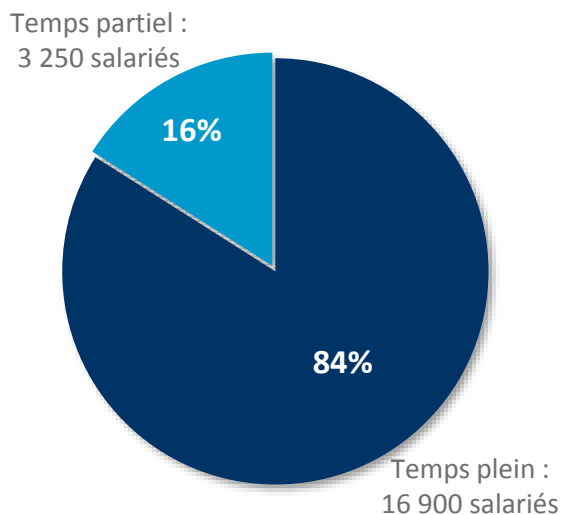
CHAPITRE I – LES EFFECTIFS SALARIES

2. Structure des effectifs salariés

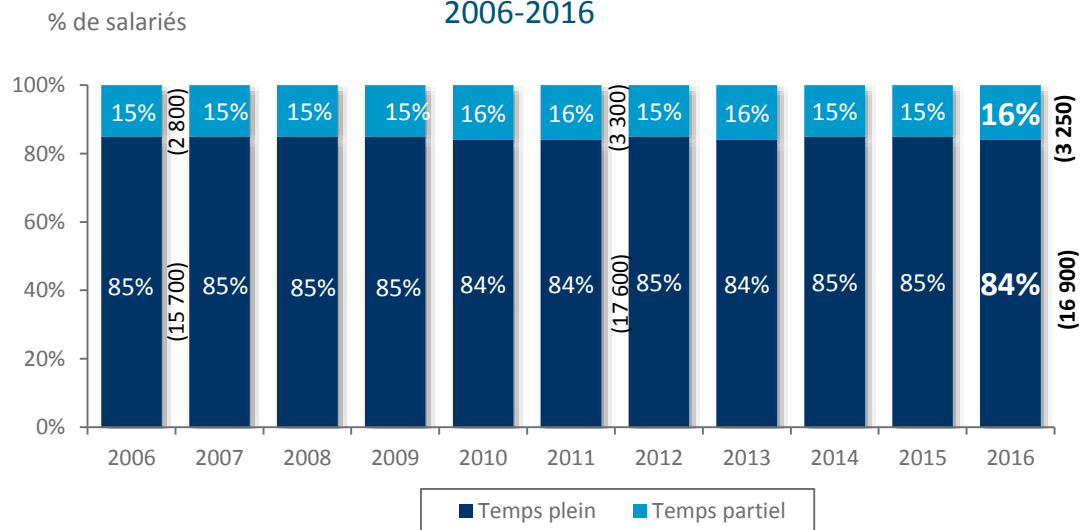
2.5. Selon la durée du travail

En 2016, la proportion de salariés à temps plein est de 84 %, soit 91 % chez les hommes et 79 % chez les femmes.

Répartition des 20 150 salariés selon la durée du travail en 2016



Evolution de la répartition des salariés selon la durée du travail 2006-2016



Détail selon l'activité

	Jardineries	Graineteries	Ensemble
Temps plein	84 %	84 %	84 %
Temps partiel	16 %	16 %	16 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Détail selon le sexe

	Hommes	Femmes	Ensemble
Temps plein	91 %	79 %	84 %
Temps partiel	9 %	21 %	16 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

CHAPITRE I – LES EFFECTIFS SALARIES

2. Structure des effectifs salariés

2.6. Selon le coefficient

Répartition des 20 150 salariés selon le coefficient en 2016

	Coefficients	% de salariés
155	Manutentionnaires en jardinerie/ graineterie Employé de bureau & Agent adm. 1 ^{er} échelon	3,5 %
	Employé de jardinerie	8 %
160	Vendeur 1 ^{er} échelon	19,5 %
	Hôte de Caisse 1 ^{er} échelon et hôte d'accueil 1 ^{er} échelon	8,5 %
	Réceptionnaire	1,5 %
165	Agent administratif 2 ^{ème} échelon	0,5 %
170	Vendeur 2 ^{ème} échelon	11,5 %
	Hôte de caisse 2 ^{ème} échelon	4 %
175	Secrétaire	2 %
180	Vendeur confirmé	12,5 %
	Comptable	1,5 %
185	Gestionnaire de rayons	2,5 %
190	Responsable de rayons	9 %
200	Responsable de secteur	6 %
220	Adjoint de direction	2,5 %
260	Responsable de point de vente	3 %
350	Directeur	3,5 %
400	Directeur régional	0,5 %
	Ensemble	100 %

CHAPITRE III – LES CONDITIONS DE TRAVAIL

2. Structure des effectifs salariés

2.7. Les seniors

En 2016, la proportion des salariés de la profession âgés de 55 ans est de 1 300 personnes (6,5 % des effectifs).

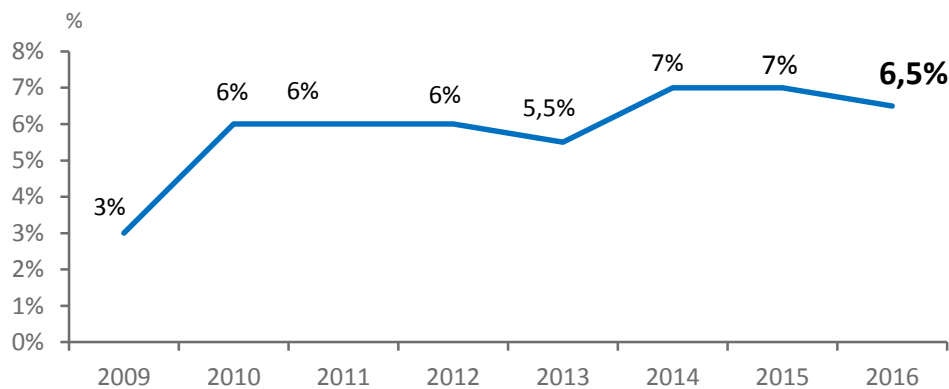
Dans les entreprises de 50 salariés et plus, 13 % des salariés sont âgés de plus de 50 ans dont 6 % ont au moins 55 ans.

6,5 % des salariés

(1 300 personnes)

Salariés de la profession âgés de 55 ans et plus en 2016

Evolution 2009-2016



Part des seniors dans l'emploi salarié

	50 ans et plus	55 ans et plus
Ensemble des entreprises	14,5 % (15 %)*	6,5 % (7 %)*
Entreprises de 50 salariés et plus	13 % (13 %)*	6,5 % (6 %)*

*Figurent entre parenthèses les données 2015

CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

1. Le nombre d'embauches et de départs

En 2016, les embauches sont de 8 600 soit un taux d'embauches de 42,5 % (- 0,5 point par rapport à 2015).

Ainsi, le taux d'embauches est de 44 % chez les jardineries et de 19,5 % chez les graineteries.

8 600 salariés

Embauches en 2016

Dont : 4 000 salariés hors contrats de saison
(rappel 2015 : 4 200)

4 600 salariés en contrats de saison
(rappel 2015 : 4 500)

Taux d'embauches en 2016

- global : **42,5 %** (rappel 2015 : 43 %)
- hors contrats de saison : **20 %** (rappel 2015 : 20,5 %)

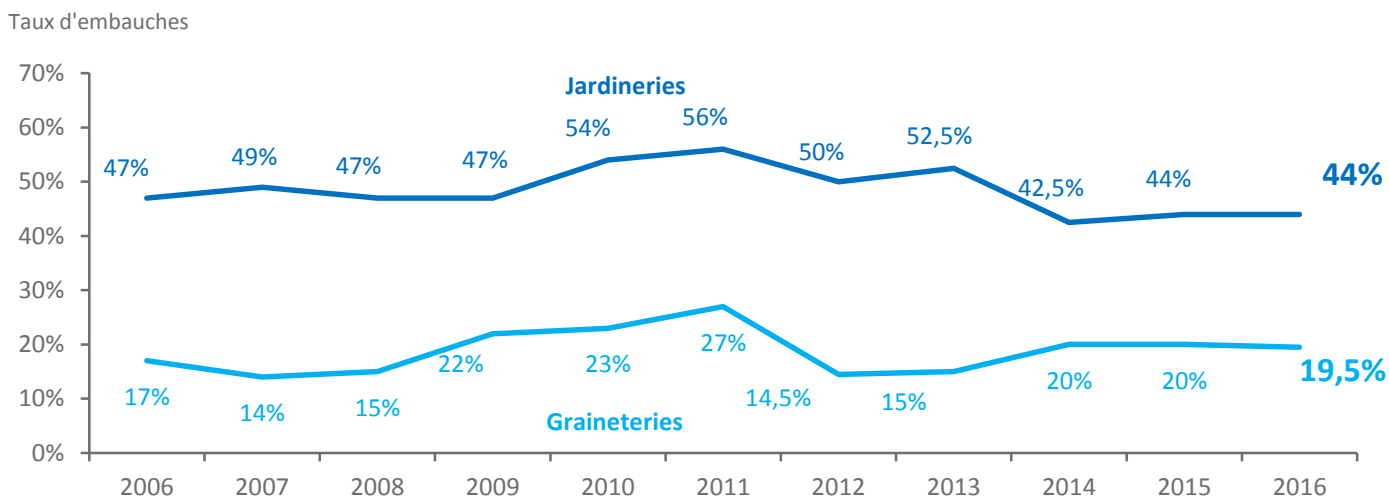
Détail des embauches (au global) selon l'activité

	Embauches	Répartition en %	Taux d'embauches
Jardineries	8 400	97,5 %	44 %
Graineteries	200	2,5 %	19,5 %
Ensemble	8 600	100 %	42,5 %

CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

1. Le nombre d'embauches et de départs

Evolution des taux d'embauches (au global)
2006-2016



Détail des embauches 2016 (au global)
selon le sexe

	Embauches	Répartition en %
Hommes	3 550	41 %
Femmes	5 050	59 %
Ensemble	8 600	100 %

Détail des embauches 2016 (au global)
selon la durée du travail

	Embauches	Répartition en %
Temps plein	6 100	71 %
Temps partiel	2 500	29 %
Ensemble	8 600	100 %

CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

1. Le nombre d'embauches et de départs

En 2016, les départs sont de 8 700 soit un taux d'embauche de 43 % (- 1 point par rapport à 2015).

Les jardineries concentrent 98 % des départs alors qu'elles regroupent 95 % des salariés de la branche.

8 700 salariés

Départs en 2016

Dont : 4 200 salariés hors contrats de saison
(rappel 2015 : 4 000)

4 500 salariés en contrats de saison
(rappel 2015 : 4 500)

Taux de départ en 2016

global : **43 %** (rappel 2014 : 42 %)

hors contrats de saison : **21 %** (rappel 2014 : 19,5 %)

Détail des départs (au global) selon l'activité

	Départs	Répartition en %	Taux de départ
Jardineries	8 510	98 %	44,5 %
Graineteries	190	2 %	18,5 %
Ensemble	8 700	100 %	43 %

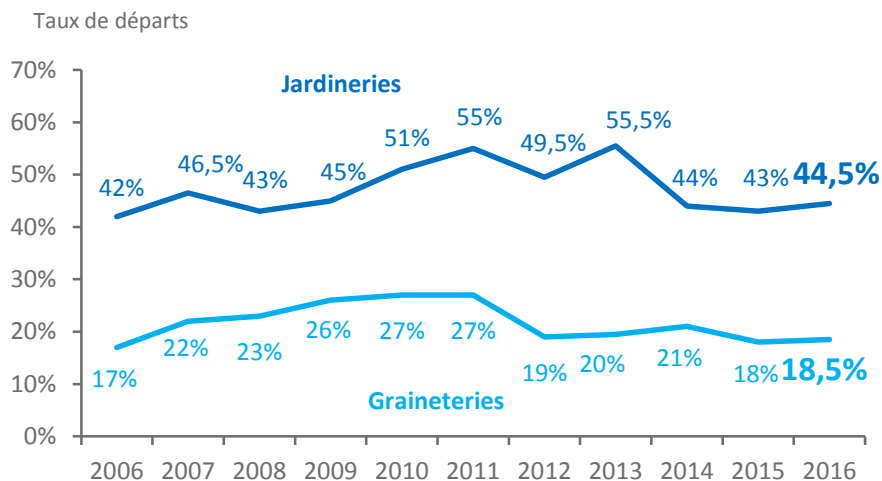
CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

1. Le nombre d'embauches et de départs

Le taux de départs est de 44,5 % dans les jardineriees et de 18,5 % dans les graineteries.

En détails, 42 % des départs concernent des hommes et 58 % des femmes.

Evolution des taux de départs
(au global) 2006-2016



Détail des départs 2016 (au global)
selon le sexe

	Départs	Répartition en %
Hommes	3 650	42 %
Femmes	5 050	58 %
Ensemble	8 700	100 %

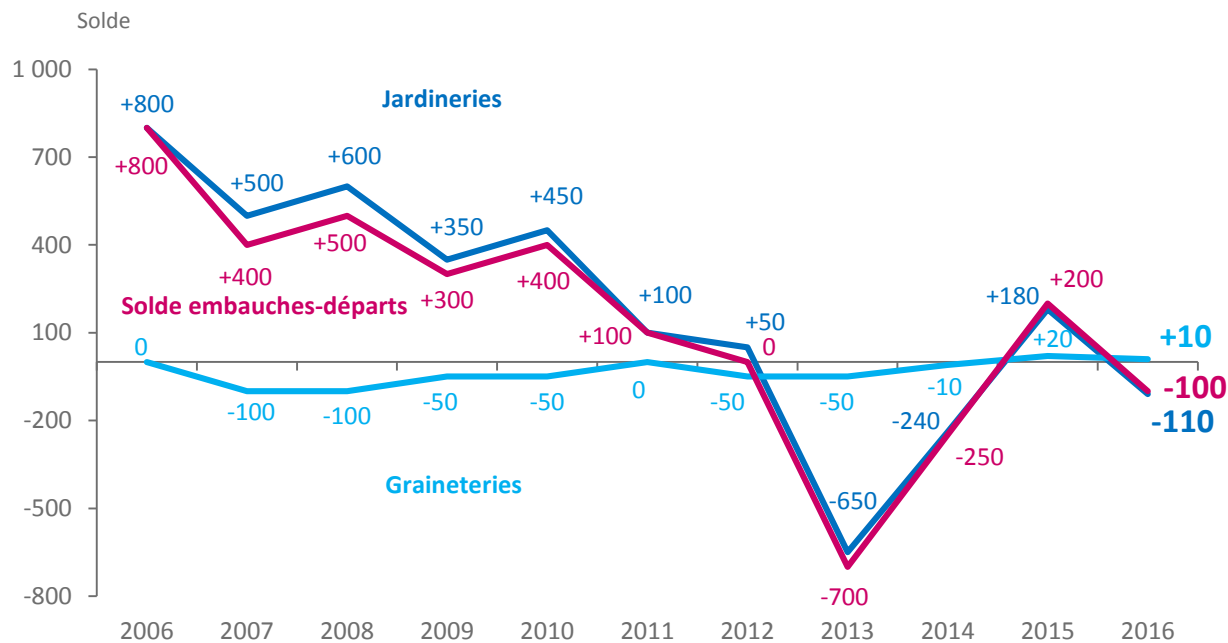
CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

1. Le nombre d'embauches et de départs

- 100

Solde embauches-départs en 2016

Evolution du solde embauches-départs 2006-2016



Détail selon le sexe

	Solde 2016
Hommes	- 100
Femmes	0
Ensemble	- 100

CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

2. La nature des contrats d’embauches et les motifs de départs

Parmi les 8 600 embauches, 4 000 ont été signées hors contrats de saison (46,5 % des embauches).

Parmi ces recrutements hors contrats de saison, 58 % sont des « autres CDD », 34,5 % des CDI et 7,5 % des contrats en alternance.

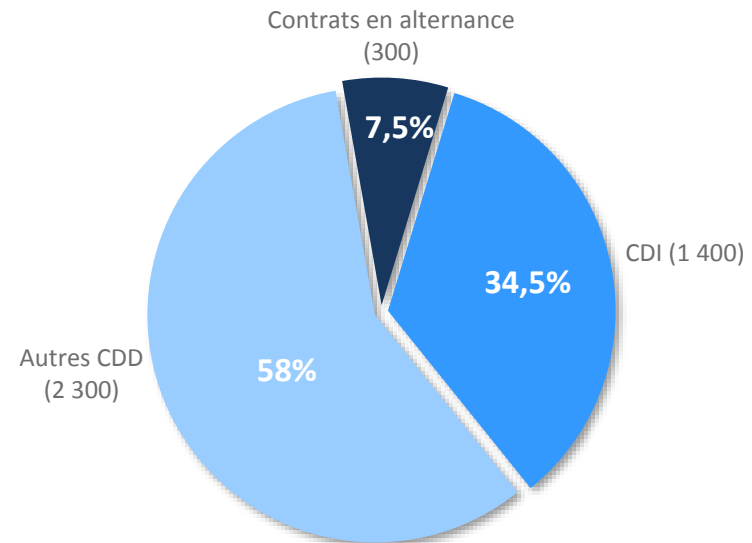
Répartition des embauches hors contrats de saison selon la nature des contrats

8 600 salariés

Embauches en 2016

Dont : 4 000 salariés hors contrats de saison
(rappel 2015 : 4 200)

4 600 salariés en contrats de saison
(rappel 2015 : 4 500)

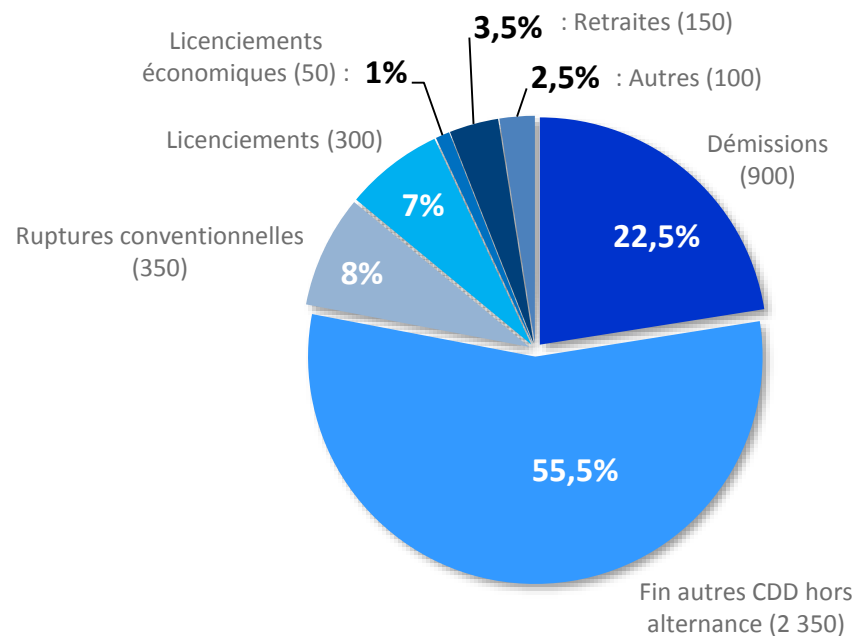


CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

2. La nature des contrats d'embauches et les motifs de départs

Le motif « fin autres CDD » représente, comme pour les embauches, plus de la moitié des départs hors contrats de saison (55,5 %). Avec désormais 8 % des départs de la branche (hors contrats de saison), les ruptures conventionnelles continuent de progresser.

Répartition des départs hors contrats de saison selon le motif



8 700 salariés

Départs en 2016

Dont : 4 200 salariés hors contrats de saison
(rappel 2015 : 4 000)

4 500 salariés en contrats de saison
(rappel 2015 : 4 500)

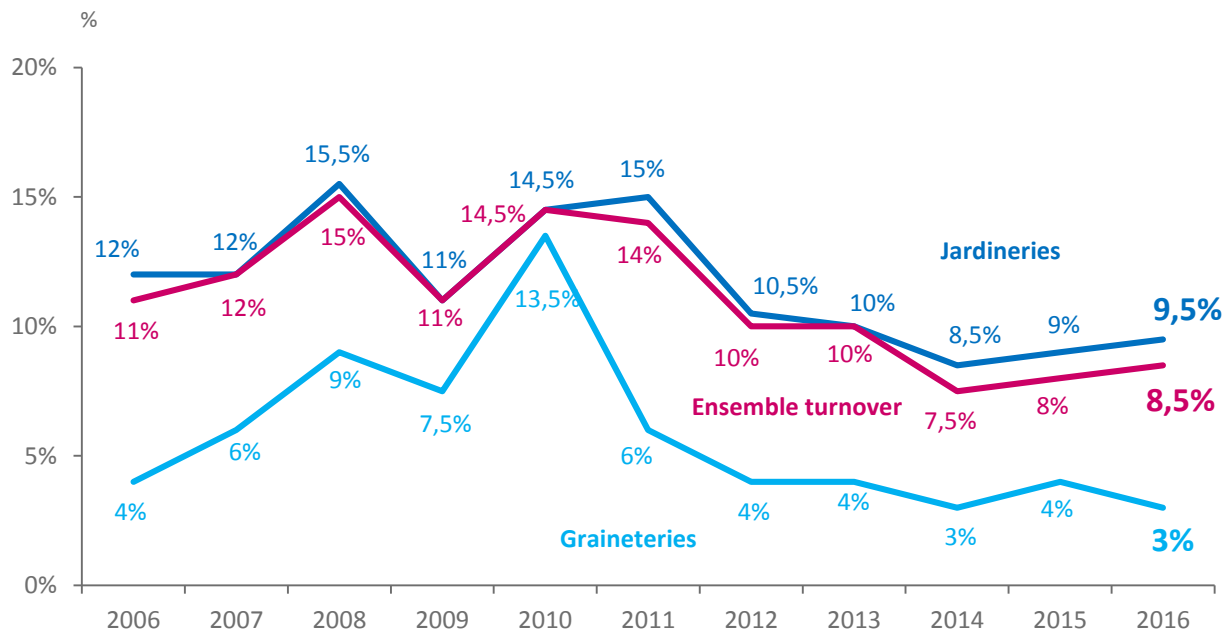
CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

3. Le turnover

8,5 %

Turnover* en 2016

Evolution du turnover*
2006-2016



(Licenciements + démissions + ruptures conventionnelles) de CDI

*turnover :

Effectifs CDI

CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

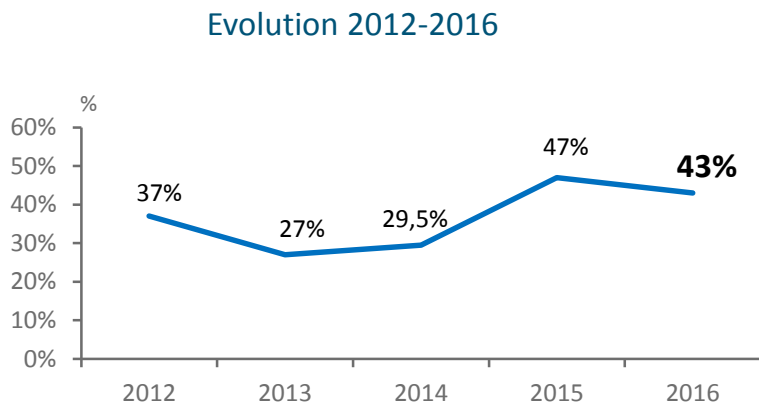
4. Difficultés de recrutement

En 2016, le nombre d'entreprises rencontrant des difficultés (43 %) de recrutement fléchit de 4 points par rapport à 2015.

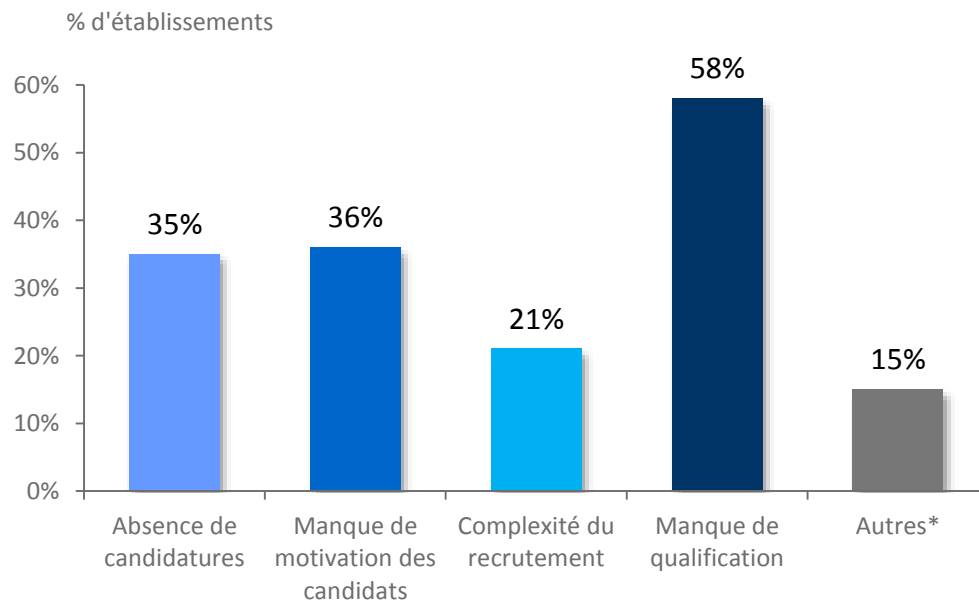
Les trois principales difficultés rencontrées sont le manque de qualification (58 %), le manque de motivation des candidats (36 %) et l'absence de candidatures (35 %).

43 % des entreprises

Part d'entreprises rencontrant des difficultés de recrutement



Répartition des entreprises ayant rencontré des difficultés de recrutement



* *Autres : travail le dimanche, les horaires, incohérence entre l'offre et la demande, manque d'attractivité, difficultés pour recruter des hommes, ...*

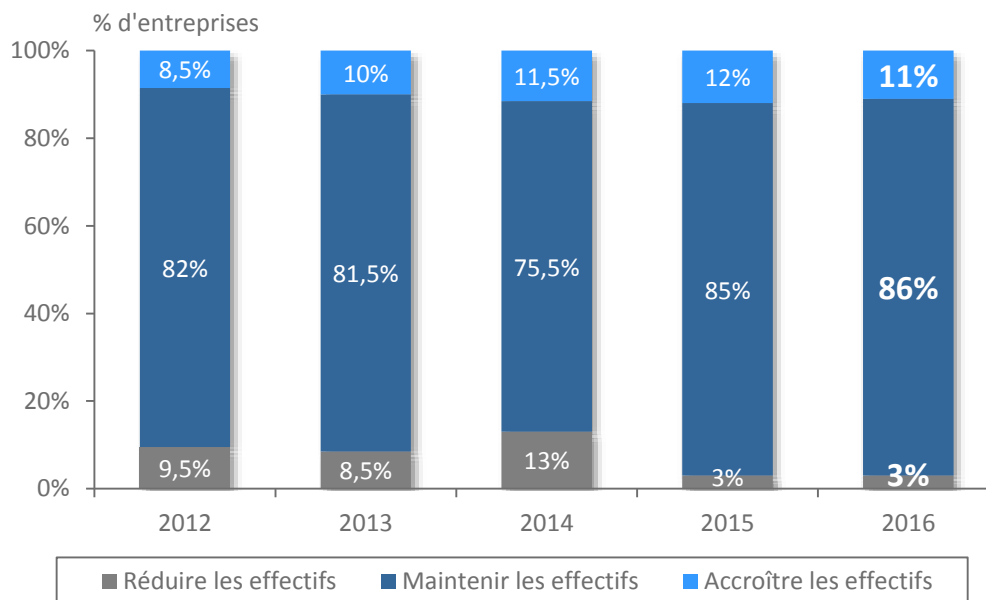
CHAPITRE II – LES EMBAUCHES ET LES DEPARTS

5. Intentions de recrutement

A 12 mois, 86 % des entreprises ont l'intention de maintenir leurs effectifs, soit 1 point de plus à un an d'intervalle.

En 2016, le nombre d'entreprises envisageant une réduction des effectifs dans les prochains mois n'est toujours que de 3 %.

Intentions de recrutement à 12 mois des entreprises
2012-2016



Chiffres clés VAL'HOR – FNMJ des jardineries et graineteries

A propos de Val'hor

Val'hor est l'Interprofession de la filière de l'horticulture d'ornement. Elle rassemble les organisations professionnelles du secteur de la production et du commerce horticole et des pépinières, ainsi que du paysage et du jardin. Ses missions sont les suivantes : développer la consommation de produits et de services par la communication et la promotion collective, réaliser des programmes d'expérimentation en matière d'innovation technique, favoriser le recrutement dans la filière par la valorisation des métiers et des savoir-faire, élaborer et mettre en œuvre des règles et disciplines de qualité et de certification, développer la connaissance du marché et de la filière par la réalisation et la diffusion d'études, optimiser les mécanismes du marché et la synergie entre les opérateurs.

Contact : Aline HAERINGER aline.haeringer@valhor.fr

A propos d'I+C

L'Institut I + C est une société d'études indépendante spécialisée dans le recueil, le traitement et l'analyse de données économiques et commerciales à l'intention des directions d'entreprises et des organismes professionnels.

Il réalise les prestations suivantes : études structurelles (chiffres clé, études filière...), suivis conjoncturels (activité, prix), panels de distributeurs et de constructeurs professionnels, baromètres de satisfaction et de fidélisation des clientèles, tableaux de bord prévisionnels d'activité, prévisions à court terme des prix et coûts des matières, prévisions à moyen terme et prospective des marchés.

Contact : Laurent FRELAT LFrelat@iplusc.com.fr





Les chiffres qui comptent